

Sur le rôle de l'Union Mathématique Internationale (IMU) pour la communauté mathématique française

L'Union Mathématique Internationale (IMU ; <https://www.mathunion.org>) a été fondée en France, à Strasbourg précisément, en 1920 à l'occasion du Congrès International des Mathématiciens (ICM). Les fonctions remplies par cette société savante mondiale sont multiples : celle-ci est en charge de l'attribution de la majorité des prix les plus prestigieux de la discipline, elle intervient en faveur des collègues en difficulté à travers le monde, elle supervise l'organisation des ICM etc. L'IMU a régulièrement sollicité des collègues du système français pour prendre part aux instances décisionnaires de la structure. Les paragraphes qui suivent fournissent quelques détails.

Les congrès et les prix

L'ICM attribue l'organisation des ICM tous les quatre ans à un pays, à l'occasion de ses assemblées générales (qui ont lieu juste avant les congrès). C'est à l'occasion de ces congrès que sont aussi décernés les prix tels que les médailles Fields, le prix Gauss, le prix Nevanlinna. On sait – et il n'est sans doute pas utile de rappeler les chiffres – que la France est placée parmi les deux ou trois meilleures écoles de ce point de vue très élitiste. Une distinction moins médiatique, mais très importante pour les collègues, consiste à être invité en session plénière ou même thématique ; ce sont des panels d'experts qui décident de façon très confidentielle, et ceux-ci sont nommés par les instances de l'IMU. La France est là aussi très présente.

Aide aux collègues en difficulté

On pourrait penser qu'après la Guerre Froide, cette activité d'aide auprès des collègues en difficulté dans leur propre pays a plus ou moins disparu. En réalité, la communauté française a dû malheureusement recourir très récemment à l'intervention de l'IMU pour mettre fin à la situation injuste dont souffrait Tuna Altinel, un collègue turc en poste à Lyon : celui-ci a passé 80 jours en prison en Turquie et il est resté bloqué dans le pays pendant 2 ans, sans accès à son passeport confisqué sans raison légale (prétexte : la participation à une manifestation organisée en France). L'IMU intervient également, sans que la question soit résolue à ce jour, en faveur du jeune collègue russe Azat Miftakhov, étudiant en thèse à Moscou. Dans les deux cas, le CNFM a interpellé l'IMU (et l'IMU a également travaillé avec la Commission des Droits Humains de l'ISC).

Rôle du CNFM dans les instances

Tout d'abord, le CNFM et l'Université de Strasbourg ont été mandatés par l'IMU pour célébrer en 2020 le centenaire de celle-ci. Cet événement a été reporté à l'automne prochain (les 27 et 28 septembre 2021) ; il bénéficie du haut patronage du Président de la République. Des collègues du monde entier convergeront sur Strasbourg à cette occasion. Enfin et surtout, la prochaine assemblée générale de l'IMU (été 2022 à St Pétersbourg) se précise, et à cette occasion il sera proposé que notre collègue Christoph Sorger (Université de Nantes) soit nommé secrétaire général de l'IMU. C'est une proposition d'ores et déjà officielle ; de tels points ne sont presque jamais remis en cause par l'assemblée générale et ils reflètent un retour du rôle de notre communauté à ce niveau, après une période d'effacement pour ne pas interférer avec la candidature de la France pour l'organisation de l'ICM.

Pour conclure, j'espère vous avoir convaincu que les liens entre l'IMU et la communauté mathématique française sont étroits et variés en activité.

Paris,
Le 30 juin 2021
Bertrand RÉMY

